

C • N S E R V A T • I R E H E C T • R B E R L I • Z

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

POLYPHONNIQUES POLYPHONNIQUES



Ce département, regroupe l'accordéon, la guitare, la harpe, l'orgue et le piano, se caractérise par une approche polyphonique de la musique (plusieurs voix jouées ensemble). L'enseignement de chacune de ces disciplines permet de développer un large répertoire solo, tout en ayant le plaisir de jouer avec d'autres musiciens à travers l'accompagnement, la musique de chambre ou dans de plus grands ensembles instrumentaux.

LA FORMATION :

La formation dispensée par le conservatoire est une formation globale ; elle est constituée d'éléments indissociables :

- La formation instrumentale ;
- La formation musicale ;
- La pratique collective.

> Le cursus diplômant

À partir de 7 ans (ou 6 ans sur avis de l'enseignant), décliné en 3 cycles d'apprentissage (du 1^{er} au 3^e cycle, et Classe Préparatoire à l'Enseignement Supérieur).

> Le parcours personnalisé ou non diplômant

D'une durée limitée, il est encadré par un contrat pédagogique adapté au projet personnel de l'élève.

INVESTISSEMENT REQUIS :

Travail personnel régulier dès la 1^{ère} année pour la mise en place des bases.

INFOS PRATIQUES :

> Location d'instrument :

Le conservatoire offre la possibilité de louer certains instruments (accordéon, harpe) avec priorité donnée aux enfants débutants (durée variable en fonction des instruments et dans la limite des disponibilités).

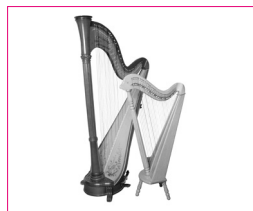
> Matériel à acquérir :

Partitions et accessoires.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES :

> Harpe

Instrument à cordes pincées, la harpe a une sonorité cristalline et féerique. La harpe celtique et la harpe à pédales sont enseignées au conservatoire. Il est nécessaire d'avoir un instrument dès le début à la maison. Une harpe celtique peut être louée auprès du conservatoire la première année.



> **Accordéon chromatique**

Instrument à anches libres apparenté à la famille des bois, l'accordéon chromatique est l'instrument de salon à l'origine, puis « roi » des bals populaires. Il a ensuite obtenu ses lettres de noblesse comme instrument soliste ou de musique de chambre. Il est nécessaire de louer un instrument de taille adaptée, qui peut être loué auprès du conservatoire une ou deux années.



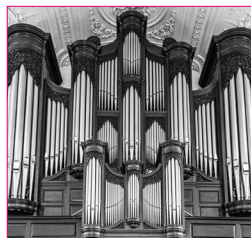
> **Guitare**

Instrument à cordes pincées, on devrait parler des guitares au pluriel. Son répertoire est représentatif de cette diversité. C'est l'amour du son, des sensations de contact avec la corde, de cette création physique de la vibration qui nous guide et nous fait évoluer. L'instrument ne se loue pas car le coût d'achat d'une guitare d'étude est relativement faible. N'hésitez pas à demander l'avis du professeur car la taille de la guitare devra être adaptée à l'élève.



> **Orgue**

Grand instrument à vent composé de nombreux tuyaux que l'on fait résonner par l'intermédiaire de claviers en y introduisant de l'air au moyen d'une soufflerie, on mesure l'importance d'un orgue à son nombre de jeux. La classe est ouverte à tous, sans nécessité d'étude du piano ou clavecin préalablement. Les élèves peuvent travailler sur 3 instruments : l'orgue à tuyaux, l'orgue positif et l'orgue numérique.



> **Piano**

Instrument à cordes frappées, c'est l'instrument « roi » le plus joué au monde. Son répertoire solo est fabuleux mais c'est aussi un merveilleux instrument accompagnateur et partenaire indispensable en musique de chambre. Il est nécessaire dès la 1^{ère} année d'acquérir ou de louer un instrument acoustique. Une rencontre (ou audition pour les non-débutants) avec l'équipe enseignante a lieu pour chaque enfant souhaitant s'inscrire.



PRATIQUES COLLECTIVES :

Chant choral, atelier de percussions, découverte du jazz, des musiques traditionnelles, anciennes, ensembles de guitares, de harpes, d'accordéons, pianolude, atelier du pianiste, initiation à l'accompagnement, « Melting potes » junior, ados ou adultes, musique de chambre en 3^e cycle.



RENSEIGNEMENTS

1, Avenue des Alpes
38 300 Bourgoin-Jallieu
Tél. : 04 74 93 54 05

Email : conservatoire@capi38.fr

Facebook : Conservatoire Hector Berlioz CAPI

Site : conservatoire.capi-agglo.fr

CAPI

> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

